

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1617

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le fantasme de l'islam

La demande d'adhésion à l'Union européenne de la Turquie risque de pénaliser un nouveau débat sur les naturalisations facilitées en Suisse.

Lorsqu'une votation échoue sur un sujet de société comme la naturalisation facilitée, il s'écoule généralement entre cinq et dix ans avant que la question ne soit remise sur le tapis. Les partisans cherchent à faire évoluer peu à peu les mentalités jusqu'à l'acceptation finale. L'assurance maternité ou l'adhésion à l'ONU ont suivi ce schéma. Il risque de ne pas se reproduire pour la naturalisation des jeunes étrangers. D'une part, le soutien à ce projet est en recul depuis dix ans et d'autre part la candidature de la Turquie à l'Union européenne risque d'être un véritable chiffon rouge pour les opposants.

Les résultats de la votation semblent montrer, selon l'institut Gfs de Berne, qu'il existe une certaine corrélation entre le poids du non et la présence en nombre de jeunes issus de l'ex-Yougoslavie, autrement dit et pour l'essentiel, de Bosniaques et Ko-

sovars de tradition culturelle musulmane. Les craintes déjà largement perceptibles en Europe autour de la candidature turque - poids de la population, pauvreté du pays, risque de ré-islamisation intérieure, démocratisation insuffisante - seront d'autant plus amplifiées en Suisse que nous sommes hors de l'Union, que nous n'aurons donc pas de prise sur les négociations et que le fantasme d'une Suisse qui résiste face à une déferlante turque sur l'Europe sera à coup sûr largement agité.

Le poids de l'histoire

Rappelons que la Commission européenne présentera en octobre 2004 un «Rapport sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion», assorti d'une recommandation sur l'ouverture ou non des négociations d'adhésion avec ce pays. Le Conseil européen, qui se réunira en dé-

cembre 2004 sous présidence néerlandaise, prendra une décision sur le respect par la Turquie des critères politiques de Copenhague et, en fonction de cette décision, ouvrira ou non les négociations.

Certains opposants à la candidature turque invoquent le siège de Vienne en 1683 et la défaite des Ottomans. Pour eux une adhésion de la Turquie serait une trahison de l'histoire. Des partisans de la Turquie évoquent Paul de Tarse et l'évangélisation de l'Asie mineure, preuve selon eux de la vocation européenne du territoire, argument qui semble tout de même un peu tiré par les cheveux. Gageons qu'en Suisse, si la question de la naturalisation facilitée des jeunes étrangers est à nouveau posée, le débat ne se nourrira pas d'arguments historiques de haut vol. La question turque sera centrale et risque de renvoyer aux calendes grecques toute décision positive. *jpg*

Suisse alémanique, où vas tu?

En réalité, c'est la tonalité du débat public qui donne la seule explication plausible. En Suisse romande, les forces bourgeoises éclairées ont maintenu un relatif cordon sanitaire autour des composantes xénophobes de l'UDC. Cela contraste avec l'attitude du PDC et des Radicaux alémaniques qui s'en sont tenus à l'attitude suiviste de l'UDC et ne se sont réveillés que trois jours avant la votation. Cette attitude avait déjà ouvert les portes du Conseil fédéral à Christoph Blocher.

Les médias romands, à de malheureuses exceptions près, ne cherchent pas à faire de l'audience et de l'argent sur le dos des étrangers. En Suisse romande, la télévision ne focalise pas pendant des semaines l'attention de

toute l'opinion publique sur un jeune étranger qui se vante de ses dépassements de vitesse crétiens. Or c'est ce que vient de faire la mal nommée «Schweizer Fernsehen», en ne manquant évidemment aucune occasion de souligner l'origine balkanique de ce chauffard.

L'économie suisse traverse une phase difficile, dont l'origine tient aussi à notre isolement européen, qui a été, il faut le rappeler, imposé en 1992 par l'UDC. Dans ces conditions, le simple citoyen peut être tenté de faire de l'étranger - fût-il petit-fils d'immigrant - un bouc émissaire. Pour combattre ce penchant dont l'histoire nous montre qu'il est inhérent à la nature humaine, il faut un engagement constant et déterminé. L'explication ra-

tionnelle des enjeux et la défense des droits fondamentaux des minorités - le droit de cité en est un - représentent certes un travail de Sisyphe. Mais c'est une mission noble et indispensable au maintien de la démocratie. En Suisse romande et au Tessin, les élites politiques, économiques, médiatiques, culturelles, intellectuelles, sportives et religieuses s'efforcent de l'assumer, avec un succès aussi indéniable que précaire. Aujourd'hui, il faut constater que ces mêmes élites ne remplissent pas leur rôle outre-Sarine. Il est temps qu'elles se ressaisissent pour éviter que notre pays ne devienne une vaste *landsgemeinde* populiste et xénophobe. C'est une affaire de morale autant que de politique. *rn*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:

Alex Dépraz (ad)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Roger Nordmann (rn)
Charles-F. Pochon (cfp)
Jean Christophe Schwaab (jcs)

Andreas Mauz, Feuxcroisés

Responsable administrative:
Anne Caldwell

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40

E-mail
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch